

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 6 juillet 2018</b>	<b>N° 2018-385</b>

Convocation du 29 juin 2018

Aujourd'hui vendredi 6 juillet 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Michel LABARDIN à M. Christophe DUPRAT  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Dominique IRIART  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Michel VERNEJOUL  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
M. Alain CAZABONNE à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT  
M. Philippe FRAILE MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Chantal CHABBAT  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Karine ROUX-LABAT  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Patrick PUJOL, Monsieur Michel POIGNONEC.

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à M. Jean François EGRON jusqu'à 10h35  
Mme Virginie CALMELS à M. Daniel HICKEL à partir de 11h30 et jusqu'à 13h00  
M. Didier CAZABONNE à M. Dominique ALCALA à partir de 12h20  
Mme Solène CHAZAL à Mme Emmanuelle CUNY à partir d 12h40  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 11h30  
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 12h30  
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir 12h55  
M. Jean Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET à partir de 12h40  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h50  
Mme Andréa KISS à M. Jean Pierre TURON à partir de 12h30  
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Franck JOANDET à partir de 12h55  
M. Alain SILVESTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h40  
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 6 juillet 2018</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale des Finances et de la commande publique <b>Direction de la programmation budgétaire</b>	<b>N° 2018-385</b>

### Budget supplémentaire exercice 2018 - Examen - Décision - Adoption

Monsieur Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à votre examen le projet de Budget supplémentaire (BS) du Budget principal (BP) pour l'exercice 2018 de Bordeaux Métropole.

Ce document reprend :

- 1) Les reports provenant de l'exercice précédent qui apparaissent au compte administratif 2017 et comprennent les résultats de clôture et les restes à réaliser, étant précisé qu'il est tenu compte de la délibération qui vient de vous être soumise portant sur l'affectation des résultats de fonctionnement enregistrés à la clôture de l'exercice 2017,
- 2) Les recettes et dépenses nouvelles et les ajustements de chapitres,
- 3) Les mouvements d'ordre qui participent aux déterminations des masses du budget sans influencer sur son équilibre global.

Le tableau de synthèse ci-après récapitule les grandes masses du Budget supplémentaire 2018 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 237 375 730,20 €.

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	212 371 764,56	212 371 764,56	205 341 264,56	186 161 764,56	7 030 500,00	26 210 000,00
Section de Fonctionnement	25 003 965,64	25 003 965,64	5 793 965,64	24 973 465,64	19 210 000,00	30 500,00
<b>TOTAUX</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>211 135 230,20</b>	<b>211 135 230,20</b>	<b>26 240 500,00</b>	<b>26 240 500,00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>211 135 230,20</b>	<b>211 135 230,20</b>	<b>26 240 500,00</b>	<b>26 240 500,00</b>

Par ailleurs dans le cadre de l'adoption du Budget supplémentaire 2018, est également soumis à votre approbation l'actualisation d'autorisations existantes pour un total de 105 370 332,00 €.

- **Action foncière et foncier pré-opérationnel (Autorisations de programme (AP) récurrentes) :** après 3 années atypiques en matière d'acquisitions foncières, la dynamique relevée en 2017 se poursuit en 2018. Dès lors les deux autorisations de programme actuelles ne sont plus suffisantes pour couvrir les besoins exprimés en matière foncière que ce soit au titre de 2018 mais également des exercices suivants (de l'ordre de 15 M€ par an). Ainsi une revalorisation de 40 693 700,00 € est estimée nécessaire ; elle se répartit de la manière suivante :

	VOTE PRÉCÉDENT	RÉVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTÉRIEURS
<b>Action foncière et Foncier pré-opérationnel</b>	<b>65 000 000,00</b>	<b>40 693 700,00</b>	<b>105 693 700,00</b>	<b>20 838 378,26</b>
05P016E01 Action foncière	36 023 380,00	9 404 020,00	45 427 400,00	11 572 127,77
05P018E08 Foncier pré-opérationnel	28 976 620,00	31 289 680,00	60 266 300,00	9 266 250,49

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
<b>Action foncière et Foncier pré-opérationnel</b>	<b>41 781 950,00</b>	<b>13 575 950,00</b>	<b>15 444 370,00</b>	<b>14 053 051,74</b>
05P016E01 Action foncière	20 788 950,00	3 568 950,00	5 444 370,00	4 053 002,23
05P018E08 Foncier pré-opérationnel	20 993 000,00	10 007 000,00	10 000 000,00	10 000 049,51

- **Rénovation Parc des expositions – Phase 1A (AP Projet) :** votée à l'origine en 2016 à hauteur de 22 M €, la participation métropolitaine à la phase 1A de la rénovation du parc des Expositions de Bordeaux Lac doit faire l'objet d'une révision de 3,5 M€ suite à l'augmentation des prix à la construction, l'actualisation des coûts et quelques aménagements qui renchérissent le coût de la phase. Ce complément sera financé par la recette de participation du Conseil départemental dans le cadre de la convention de financement à intervenir.

VOTE PRECEDENT	REVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTERIEURS
22 000 000,00	<b>3 500 000,00</b>	25 500 000,00	3 000 000,00

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

CP 2018
22 500 000,00

- **Aménagements vélos CODEV – Aménagements de voirie de proximité – Aménagements de voirie intercommunale (AP récurrentes) :** créées en 2016, 3 autorisations de programme relèvent des aménagements de voiries en lien avec les contrats de CODEV 3. Les aménagements cyclables, de voirie de proximité et de voirie intercommunale s'élevaient alors à 72 148 438,00 €. En 2018, les AP correspondantes sont portées à 77 134 601,45 € suite à l'actualisation de différents projets. La signature du contrat de CODEV 4 est l'occasion d'une nouvelle révision. L'intégration de cette nouvelle génération de contrats contribue à revaloriser l'AP de 59,9 M€ selon le tableau suivant :

	VOTE PRÉCÉDENT	RÉVISION	MONTANT AP ACTUALISE	TOTAL CP ANTÉRIEURS
--	----------------	----------	----------------------	---------------------

<b>Aménagements de voirie et vélos (CODEV)</b>	<b>77 134 601,45</b>	<b>59 906 960,00</b>	<b>137 041 561,45</b>	<b>30 225 401,16</b>
05P058E02 Aménagements vélos	4 256 102,00	2 300 000,00	6 556 102,00	2 556 209,48
05P059E12 Aménagements de voirie de proximité	16 948 975,24	5 158 000,00	22 106 975,24	4 576 744,40
05P060E11 Aménagements de voirie intercommunale	55 929 524,21	52 448 960,00	108 378 484,21	23 092 447,28

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement se décompose comme suit :

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021 sqq
<b>Aménagements de voirie et vélos (CODEV)</b>	<b>26 829 090,00</b>	<b>39 925 046,00</b>	<b>27 304 491,52</b>	<b>12 757 532,77</b>
05P058E02 Aménagements vélos	1 064 675,00	913 216,00	2 022 001,52	0,00
05P059E12 Aménagements de voirie de proximité	7 387 910,00	4 795 810,00	1 820 000,00	3 526 510,84
05P060E11 Aménagements de voirie intercommunale	18 376 505,00	34 216 020,00	23 462 490,00	9 231 021,93

- **AP urbanisme opérationnel (AP projet) – ZAC Bastide Niel** : une révision de 1 269 672,00 € est proposée dans le cadre d'une régularisation comptable liée à un mouvement de TVA sur un mandat émis en 2017. Ce mandatement qui nécessite d'être réitéré en 2018 est couvert financièrement par la recette d'annulation mais implique néanmoins une hausse de l'AP sans modification du coût d'opération.

<b>Urbanisme opérationnel</b>	<b>VOTE PRÉCÉDENT</b>	<b>RÉVISION</b>	<b>MONTANT AP ACTUALISE</b>	<b>TOTAL CP ANTÉRIEURS</b>
05P075E12 Urbanisme opérationnel	109 307 956,09	1 269 672,00	110 577 628,09	46 730 720,14

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiements se décompose comme suit :

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
05P075E12 Urbanisme opérationnel	19 241 625,00	24 184 994,00	13 823 524,00	6 596 764,95

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** l'article L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil métropolitain n° 2018/106 du 23 mars 2018, approuvant le Budget primitif 2018,

**VU** la délibération du 15 juin 2018 d'affectation des résultats apparaissant au compte administratif 2017,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à la reprise des résultats et des reports de l'exercice 2017 et à l'ajustement des crédits de l'exercice 2018,

### **DÉCIDE**

**Article 1** : d'approuver, chapitre par chapitre, selon le détail présenté dans la balance annexée au présent rapport, le projet de Budget supplémentaire 2018 du Budget principal de Bordeaux Métropole dont le montant s'établit à 237 375 730,20 €,

**Article 2** : d'autoriser la constitution de provisions pour un montant de 477 500,00, imputées au chapitre 68, article 6815 pour garantir les conséquences d'une éventuelle résolution de la vente d'emprises de terrains au sein de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Garonne Eiffel au profit de l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique, conformément à la délibération du Conseil métropolitain du 15 juin 2018,

**Article 3** : d'adopter les révisions des autorisations de programme proposées dans le cadre de la présente délibération pour un montant global de 105 370 332,00 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur JAY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 6 juillet 2018

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>13 JUILLET 2018</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Patrick BOBET
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>13 JUILLET 2018</b>	

**Equilibre du budget : BS 2018**

Investissement			05-Budget Principal	
Chap.	Libellé chapitre			
Dépenses d'ordre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 500,00	
	041	Opérations patrimoniales	7 000 000,00	
Dépenses d'ordre			<b>7 030 500,00</b>	
Dépenses réelles	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	126 300 388,64	
	13	Subventions d'investissement	35 507,95	
	16	Emprunts et dettes assimilées	498 406,02	
	20	immobilisations incorporelles	5 488 089,15	
	204	Subventions d'équipement versées	11 078 633,66	
	21	Immobilisations corporelles	30 541 065,74	
	23	Immobilisations en cours	10 963 512,89	
	26	Participations et créances rattachées à des participations	2 174 596,84	
	27	Autres immobilisations financières	6 344 096,55	
	4581101	Op sous mandat - Lormont allée René Cassagne	70 761,46	
	4581102	Op sous mandat - Bruges	293 880,00	
	4581103	Op sous mandat - Convention SNCF	226 000,00	
	4581104	Op sous mandat - Bègles ligne C Avenue promenade	255 205,00	
	4581105	Op sous mandat - Villenave d'Ornon Ligne C Rte de Toulouse/Ave des Pyrénées	158 383,96	
	4581106	Op sous mandat - Rue Lucien Faure	452 000,00	
	4581107	Op sous mandat - Zac Ambarès centre ville	249 535,00	
	4581108	Op sous mandat - Bruges Perie/Manaud/Pommies	4 994,18	
	4581109	Op sous mandat - Bruges rue Dejean	21 464,95	
	4581110	Op sous mandat - Le Taillan rue de Brun	11 960,00	
	4581111	Op sous mandat - Le Taillan Chemin de Houn de Castet	60 000,00	
	4581112	Op sous mandat - Blanquefort giratoire 11 novembre	23 621,00	
	4581114	Le Taillan rue de Brun - Reversement Participation opérateur	11 106,21	
	4581115	Le Taillan Chemin de Houn de Castets - Reversement participation opérateur	25 000,00	
	4581116	Blanquefort Giratoire 11 novembre - Reversement part opérateur	16 000,00	
	4581117	Op sous mandat - Mérignac Mondésir	2 063,19	
	4581120	Op sous mandat - Bruges rue Pierre Andron	61,60	
	4581122	Op sous mandat - Eysines ligne D	758 078,58	
	4581123	op. sous mandat - Parempuyre Fontanieu PUP	2 075 157,00	
	4581130	Op sous mandat - Eclairage public Cenon place François Mitterrand	297 900,00	
	4581131	Op sous mandat - Eclairage public PUP St Vincent de Paul secteur des Jaugues	48 000,00	
	4581132	Op sous mandat - Bordeaux Place de l'Europe	1 450 000,00	
	4581133	Op sous mandat - Réhabilitation groupes scolaires	582 351,00	
	4581134	Op sous mandat - Enfouissement réseaux Pessac	80 000,00	
	4581135	Services communs - Investissement pour le compte des communes mutualisées	500 000,00	
	458178	Op. sous mandat - Le Taillan avenue La Boétie	3 699,91	
	458180	Op. sous mandat - Bordeaux Bassins à Flots	987 374,51	
	458182	Op. sous mandat - Restauration digue rive droite sud	499 273,69	
	458183	Op. sous mandat - Bordeaux Rue Lucien Faure	86 446,99	
	458184	Op. sous mandat - Le Haillan accès parc relais Rostand	94 500,00	
	458185	Op. sous mandat - Le Haillan Amgt voirie tramway 3e phase	27 566,87	
	458186	Op sous mandat - Eysines Aménagement voirie tramway 3e phase	103 301,08	
	458187	Op. sous mandat - Mérignac aménagement de voirie 3e phase	722 203,25	
	458188	Op. sous mandat - Mérignac accès parc relais Rostand	23 310,00	
	458189	Groupement d'achat - Modèle multimodal	50 738,22	
	458190	Reversement participation projet Regard	329 516,47	
	458192	Op. sous mandat - Le Bouscat - Libération CV Reversement PUP	407 728,00	
458199	Espaces emblématiques Gradignan	907 785,00		
Dépenses réelles			<b>205 341 264,56</b>	
Total Dépenses d'investissement			<b>212 371 764,56</b>	
Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	17 150 000,00	
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 060 000,00	
	041	Opérations patrimoniales	7 000 000,00	
Recettes d'ordre			<b>26 210 000,00</b>	
Recettes réelles	10	Dotations, fonds divers et réserves	154 933 066,42	
	13	Subventions d'investissement	5 985 098,29	
	23	immobilisations en cours	1 269 672,00	
	27	Autres immobilisations financières	11 641 350,00	
	4582101	Op sous mandat - Lormont allée René Cassagne	89 750,00	
	4582102	Op sous mandat - Bruges	172 863,00	
	4582103	Op sous mandat - Convention SNCF	158 200,00	
	4582104	Op sous mandat - Bègles ligne C Avenue promenade	206 205,00	
	4582105	Op sous mandat - Villenave d'Ornon Ligne C Rte de Toulouse/Ave des Pyrénées	24 858,96	
	4582106	Op sous mandat - Rue Lucien Faure R	362 970,65	
	4582107	Op sous mandat - Zac Ambarès centre ville	197 825,08	
	4582108	Op sous mandat - Bruges Perie/Manaud/Pommies	63 403,15	
	4582109	Op sous mandat - Bruges rue Dejean	79 500,00	
	4582110	Op sous mandat - Le Taillan rue de Brun	11 960,00	
	4582111	Op sous mandat - Le Taillan Chemin de Houn de Castet	60 000,00	
	4582112	Op sous mandat - Blanquefort giratoire 11 novembre	30 931,25	
	4582113	Op sous mandat - Blanquefort espaces emblématiques	39 478,08	
	4582114	Le Taillan rue de Brun - Reversement Participation opérateur	12 116,50	
	4582115	Le Taillan Chemin de Houn de Castets - Reversement participation opérateur	25 000,00	
	4582116	Blanquefort Giratoire 11 novembre - Reversement part opérateur	8 083,50	
	4582117	Op sous mandat - Mérignac Mondésir	510 074,65	
	4582120	Op sous mandat - Bruges rue Pierre Andron	37 500,00	
	4582122	Op sous mandat - Eysines ligne D	202 746,50	
	4582123	op sous mandat Parempuyre Fontanieu PUP	1 037 579,00	
	4582130	Op sous mandat - Eclairage public Cenon place François Mitterrand	297 900,00	
	4582131	Op sous mandat - Eclairage public PUP St Vincent de Paul secteur des Jaugues	48 000,00	
	4582132	Op sous mandat - Bordeaux Place de l'Europe	1 450 000,00	
	4582133	Op sous mandat - Réhabilitation groupes scolaires	582 351,00	
	4582134	Op sous mandat - Enfouissement réseaux Pessac	80 000,00	
	4582135	Services communs - Investissement pour le compte des communes mutualisées	500 000,00	
	458278	Op. sous mandat - Le Taillan avenue La Boétie	69 692,57	
	458279	Op. sous mandat - Bordeaux extension ABC amgt voirie 3e phase R	138 820,45	
	458280	Op. sous mandat - Bordeaux Bassins à Flots R	3 127 328,74	
	458282	Op. sous mandat - Restauration digue rive droite sud R	605 699,43	
	458283	Op. sous mandat - Bordeaux Rue Lucien Faure R	245 790,39	
	458284	Op. sous mandat - Le Haillan accès parc relais Rostand R	27 562,50	
	458285	Op. sous mandat - Le Haillan Amgt voirie tramway 3e phase R	8 021,13	
	458286	Op sous mandat - Eysines Aménagement voirie tramway 3e phase (rec)	35 558,75	
	458287	Op. sous mandat - Mérignac aménagement de voirie 3e phase R	160 024,89	
	458288	Op. sous mandat - Mérignac accès parc relais Rostand R	7 318,50	
	458289	Groupement d'achat - Modèle multimodal R	61 274,22	
	458290	Op. sous mandat - Reversement participations projet Regard R	339 476,10	
	458292	Op. sous mandat - Le Bouscat - Libération CV Reversement PUP R	407 728,00	
	458299	Espaces emblématiques Gradignan	808 985,86	
	Recettes réelles			<b>186 161 764,56</b>
	Total Recettes d'investissement			<b>212 371 764,56</b>
Fonctionnement			05-Budget Principal	
Chap.	Libellé chapitre			
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	17 150 000,00	
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 060 000,00	
Dépenses d'ordre			<b>19 210 000,00</b>	
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	-588 162,76	
	65	Autres charges de gestion courante	5 904 628,40	
	68	Dotations aux amortissements et aux provisions	477 500,00	
Dépenses réelles			<b>5 793 965,64</b>	
Total Dépenses de fonctionnement			<b>25 003 965,64</b>	
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 500,00	
	Recettes d'ordre			<b>30 500,00</b>
Recettes réelles	002	Résultat antérieur reporté	18 477 220,64	
	731	Fiscalité locale	73 484,00	
	74	Dotations et participations	6 422 761,00	
Recettes réelles			<b>24 973 465,64</b>	
Total Recettes de fonctionnement			<b>25 003 965,64</b>	
TOTAL DECISION MODIFICATIVE			<b>237 375 730,20</b>	

## BUDGET PRINCIPAL - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

### RAPPORT DE PRESENTATION

Acte de reports et d'ajustements, le Budget supplémentaire (BS) est une décision modificative (DM) particulière.

- En tant qu'acte de reports, il reprend les résultats, les restes à réaliser et reports adoptés dans le cadre du Compte administratif de l'exercice précédent ;
- En tant qu'acte d'ajustements, il permet, comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements, à des virements de crédits et des inscriptions nouvelles s'avérant nécessaires au regard de l'utilisation des crédits ou des engagements pris par le Conseil métropolitain depuis l'adoption du Budget primitif.

Au titre du présent rapport, seuls les mouvements intéressant le Budget principal sont proposés du fait de la nécessaire prise en compte d'ajustements n'ayant pu être anticipés lors de la préparation du Budget primitif 2018 et induisant également des révisions d'autorisation de programme.

#### 1. RAPPEL DES RESULTATS 2017 UTILISABLES AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE APRES AFFECTATION ET PRISE EN COMPTE DES RESTES A REALISER

L'excédent brut de fonctionnement 2017 du Budget principal s'élève à 173 410 287,06 € dont 154 933 066,42 € affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Après prise en compte des reports de fonctionnement (5 691 851,81 €), le résultat net disponible pour le financement de mesures nouvelles s'élève à 12 785 368,83 €.

	Dépenses	Recettes	Résultat utilisable pour BS
Restes à réaliser de fonctionnement	5 691 851,81	0,00	
Résultat de fonctionnement après affectation 002		18 477 220,64	
<b>TOTAL Fonctionnement</b>	<b>5 691 851,81</b>	<b>18 477 220,64</b>	<b>12 785 368,83</b>
Restes à réaliser d'investissement	50 092 540,92	21 459 863,14	
Affectation du résultat (001 + 1068)	126 300 388,64	154 933 066,42	
<b>TOTAL Investissement</b>	<b>176 392 929,56</b>	<b>176 392 929,56</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>182 084 781,37</b>	<b>194 870 150,20</b>	<b>12 785 368,83</b>

#### 2. PROPOSITIONS NOUVELLES

Les propositions du Budget supplémentaire respectent les engagements pris dans le cadre du contrat signé le 29 mai 2018 avec le représentant de l'Etat et se traduisent même par une diminution des dépenses de fonctionnement sous enveloppe contractuelle (-375 K€).

S'agissant des dépenses d'investissement (28,95 M€), elles s'accroissent significativement principalement pour faire face à des besoins nouveaux en matière de réserves foncières.

Ces mouvements, s'ils sont financés sans recours à de la dette nouvelle, ne permettent toutefois pas de diminuer les inscriptions de recettes d'emprunt ouvertes au Budget primitif (pour mémoire 233,69 M€ pour le Budget principal) et alors que les lissages opérés fin 2017 au titre de la gestion pluriannuelle se traduisent par l'inscription de 50,44 M€ de crédits de paiement supplémentaires sur les exercices 2019 et suivants.

La synthèse des mouvements proposés, hors résultats, dans le cadre de l'adoption du Budget supplémentaire se présente de la façon suivante :

	Mouvements BS (€)
Dépenses réelles fonctionnement	102 113,83
Recettes réelles fonctionnement	6 496 245,00
Dépenses réelles d'investissement	28 948 335,00
Recettes réelles investissement	9 768 835,00
Dépenses réelles totales	<b>29 050 448,83</b>
Recettes réelles totales	<b>16 265 080,00</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>-12 785 368,83</b>

## 2.1. Les inscriptions de crédits en fonctionnement

**S'agissant des recettes**, le Budget supplémentaire prévoit l'inscription de près de **6,5 M€ de crédits supplémentaires**, selon le détail suivant :

- 73,5 K€ de **contributions directes (chapitre 73)** suite à l'émission d'un rôle complémentaire de taxe foncière perçue sur le parking Tourny ;
- 6,42 M€ de **dotations et participations complémentaires (chapitre 74)** notifiées à la Métropole, dont 3,96 M€ perçus au titre de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), 1,14 M€ liés à la dotation d'intercommunalité, 1,03 M€ au titre de la dotation de compensation et 292 K€ en lien avec les compensations d'exonérations fiscales (dont 174,9 K€ au titre de la Taxe d'habitation et 117,4 K€ à celui de la Contribution économique territoriale).

**En dépenses**, les mouvements opérés procèdent principalement **d'ajustements de nature de dépenses** entre les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de gestion courante (chapitre 65). Sont principalement concernés à ce titre, les besoins à la suite du Cycle 2 de la mutualisation (extension et renouvellement de licences informatiques) pour 585 K€, 69,5 K€ de financement à apporter sous forme de subvention au titre des manifestations culturelles inscrites au nouveau contrat CODEV et 40 K€ correspondant au soutien à l'appel à projets « animation robotique » dans le cadre de la Robocup 2020.

**477,5 K€ sont également inscrits au titre d'une provision** pour risques et charges (**chapitre 68**) dans le cadre du déclassement anticipé des Folioles du Pont Saint Jean , conformément à la délibération du Conseil métropolitain du 15 juin 2018.

Cette dépense n'entrant pas dans le périmètre contractuel, l'effort de gestion consenti par les directions à ce stade de l'exécution pour respecter la trajectoire des dépenses fixées dans le contrat signé entre Bordeaux Métropole et l'Etat s'établit donc à -375 K€.

## 2.2. Les inscriptions en crédits d'investissement

**S'agissant des recettes**, figurent pour l'essentiel l'ouverture de la **subvention d'investissement (chapitre 13)** attendue du Conseil départemental d'un montant de 5 M€ et concernant sa participation au projet de rénovation et de développement du parc des expositions, conformément à la délibération du 06 juillet 2018. S'ajoutent à ce produit 338 K€ de subventions d'équipement :

- 224 K€ liés à la contribution d'ENEDIS aux travaux d'extension du réseau de chaleur de la Plaine de Garonne ;
- 114 K€ au titre des prestations de voirie refacturées aux usagers de la voirie (équilibrés en dépenses et en recettes).

Sont par ailleurs prévus 1,27 M€ (**chapitre 23**) dans le cadre d'une écriture de régularisation à intervenir sur l'opération de la ZAC Bastide Niel et qui se traduira par une dépense équivalente.

En outre, **2,97 M€** de recettes sont inscrits sur différentes **opérations sous mandat (chapitre 45)**, dont 2,46 M€ équilibrés en dépenses en recettes, le solde constituant la contribution de l'Établissement à l'éclairage public inhérent aux aménagements de voirie.

Enfin, **202,9 K€** sont fléchés sur le **chapitre 27 (autres immobilisations financières)** au titre du remboursement d'une indemnité d'immobilisation dans le cadre des locaux provisoires loués pour les besoins du Pôle territorial ouest préalablement à son installation dans ses nouveaux bureaux.

Concernant les **dépenses d'investissement**, les principales ouvertures portent sur des recalages liés au calendrier et/ou chiffrage des besoins. A ce titre, peuvent être cités :

- Les **opérations liées à l'action foncière et au foncier pré-opérationnel** dont les **autorisations de programme** doivent être revues à la hausse pour **40,69 M€** dont **20,17 M€ de crédits de paiement 2018 supplémentaires** afin de tenir compte de la demande d'acquisitions foncières et d'adapter les montants inscrits à un rythme plus réaliste de consommation annuelle de crédits que celui anticipé au moment de la création de ces autorisations. Une partie du financement est assurée par redéploiement de crédits à hauteur de 2,5 M€.
- 4,5 M€ de crédits supplémentaires conformément à la délibération du 06 juillet 2018 prévoyant une révision à la hausse de la participation de la Métropole aux travaux de réhabilitation et d'extension du parc des expositions.

Hormis ces besoins, figure par ailleurs l'inscription de dépenses équilibrées par des redéploiements de crédits et concernant principalement :

- Les aménagements vélos, de voirie de proximité et de voirie intercommunale pour un montant de 6,2 M€ suite à la signature du 4<sup>ème</sup> contrat CODEV et dont les autorisations de programme sont révisées par virement depuis les lignes provisionnées au Budget dans l'attente de son adoption ;
- 173,7 K€ de crédits fléchés sur les travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage de La Chaille à Mérignac ;
- 114 K€ au titre des prestations de voirie refacturées aux usagers de la voirie ;
- 104 K€ destinés au financement de la 2<sup>ème</sup> phase de travaux programmés sur le parc cimetière rive gauche ;
- 100 K€ fléchés sur les services numériques des médiathèques (robots trieurs).

Au final ces mouvements 2018 ainsi que les besoins d'ajustement des exercices 2019 et suivants se traduisent par une actualisation des Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) existantes de 105,37 M€.

Parallèlement, sont également prévus des crédits en gestion annuelle, notamment pour :

- Le rachat, conformément à la délibération du 15 juin 2018, de la moitié des parts sociales détenues par le Conseil départemental de la Gironde au sein du capital de la SEML Route des Lasers pour **2,17 M€ (chapitre 26)**.
- Abonder à hauteur de **23,7 K€** les crédits prévus au **chapitre 16** afin d'intégrer les frais inhérents au remboursement par anticipation d'un emprunt non prévus au Budget primitif ;
- Le financement des dépenses d'extension des réseaux électriques 710 K€ dont 350 K€ sous forme de subventions d'équipement versées à ENEDIS (**chapitre 204**) dans le cadre du développement d'activités économiques et 360 K€ liés au raccordement de la chaufferie du projet de réseau de chaleur de Plaine de Garonne Energies (**chapitre 23**).

Enfin, 202,93 K€ sont fléchés sur les **autres immobilisations financières (chapitre 27)** en lien avec le paiement de l'indemnité d'immobilisation liée à la location des locaux pour les services du Pôle territorial ouest évoquée précédemment.

### 2.3. Les mouvements d'ordre

- Ajustements des dotations aux amortissements (Opérations de transferts entre sections) 30 500,00 €
- Ajustements des opérations patrimoniales à l'intérieur de la section d'investissement équilibrées en dépenses et recettes 7 000 000,00 €

### 2.4. L'équilibre du Budget principal

Au final, le Budget supplémentaire 2018 du Budget principal se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
A - Résultat de clôture	126 300 388,64	173 410 287,06
B - Restes à réaliser mouvements réels	55 784 392,73	21 459 863,14
C - Opérations nouvelles	29 050 448,83	16 265 080,00
<b>Total mouvements réels</b>	<b>211 135 230,20</b>	<b>211 135 230,20</b>
D - Mouvements d'ordre	26 240 500,00	26 240 500,00
<b>Total mouvements</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>237 375 730,20</b>
Excédent constaté au BS	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>237 375 730,20</b>	<b>237 375 730,20</b>

Comme indiqué si cette décision modificative ne comporte pas en soi de facteur d'aggravation de l'équilibre 2018 de la Métropole, elle ne permet pas de compenser, même pour partie, par un accroissement de l'autofinancement de l'exercice en cours, ni la charge supplémentaire à financer sur les exercices à venir suite aux annulations de crédits opérés fin 2017 au titre de la gestion pluriannuelle, ni les révisions d'autorisation présentées au titre de la présente décision.

\*\*\*